

**COMMUNE DE CHAVANOZ**

**Isère**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021  
COMPTE-RENDU**

CONSEIL MUNICIPAL - 01.07.2021 C.R

Présents : R. DAVRIEUX, P.MONTOYA, M.MAS, P.COSTA, N.AMIRAT, P.BAY, C.PONCET, S.SASSOUI, I.DESFONTAINES, M.LAAZIRI, F. GHEMARI, E. ALLAROUSSE, R.GOY, T.MILLAT, K.GARDON, I.BLEIN, F.MIRAMON , B.CIZERON, M.FULLY, L.ROBLETTE.

Excusés :

- Michel CROLLARD donne pouvoir à madame Cristèle PONCET,
- Françoise ORTEGA donne pouvoir à monsieur Roger DAVRIEUX,
- Fabienne VIAL-TOURTET donne pouvoir à monsieur Paul MONTOYA,
- Laurence LEBLOIS donne pouvoir à madame Mylène MAS,
- Marc ROSSILLON donne pouvoir à monsieur Ludovic ROBLETTE,
- Marie ANGEI donne pouvoir à madame Martine FULLY.

Absente:

- CHAREYRON Amandine.

Secrétaire de séance : Nadia AMIRAT

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 AVRIL 2021**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTIONS 2021 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, a attribué les crédits de subvention représentant la somme de 37 530 € répartis comme suit :

Associations bénéficiaires du crédit de subvention	Montant total
<b>1 - Associations pour la pratique du sport</b>	<b>27 940,00 €</b>
Sports Olympiques Pont De Cheruy/Chavanoz Football	11 000,00 €
SOPCC Rugby	11 000,00 €
Association futsal club de Chavanoz	5 000,00 €
Cylo Sports Pont de Chéruy	120,00 €
SOPCC Section ski	120,00 €
Amicale Boule de Chavanoz	300,00 €
STREET RULLZ Boxe Thai	200,00 €
Basket loisirs	200,00 €
<b>2 - Associations diverses de Solidarité</b>	
<b>a - Communales</b>	<b>6 640,00 €</b>
Amicale des Anciens Combattants	750,00 €
A.I.C.A. Anthon-Chavanoz	300,00 €
Model Club	300,00 €
L'Univers des Enfants	500,00 €
Amicale du Personnel	500,00 €
Le Lien Amical Tunisien	300,00 €
Comité des Fêtes	1 500,00 €
Asso graine de malice	400,00 €
La Maille de l'Isère	120,00 €
La Maison des Petits Lutins	400,00 €
Ass Team de BONCHATEL	120,00 €
Amis-Chemins-38	300,00 €
Graines de Cousteau	500,00 €
Association parents élèves St Exupéry	500,00 €
Asso pêcheurs à la ligne	150,00 €
<b>b - Intercommunales</b>	<b>2 950,00 €</b>
L'Eolienne	120,00 €
Les Amis des Arts	120,00 €
FNACA	120,00 €
205ème section médaillés militaires	120,00 €
Harmonie Tignolane	250,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	750,00 €
Maison de la culture Arménienne	150,00 €
Amicale classes 56/57	150,00 €
Secours catholique	150,00 €
UMAC	120,00 €
Association Culturelle Hellenique	150,00 €
Groupe Folklorique Rosita	150,00 €
Comité des fêtes de Loyettes	200,00 €
Ass securites français croix blanche Chavanoz	200,00 €
Logement Solidarités	200,00 €
<b>Total général</b>	<b>37 530,00 €</b>

## **TARIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : 2EME SEMESTRE 2021**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2021 comme suit :

Consommation Eau – Part communale	0,2520 € H.T /m <sup>3</sup>
Collecte et traitement des eaux usées – Part Communale	0,40 €/m <sup>3</sup>

## **TARIFS DES REPAS CANTINE ET GARDERIES PERISCOLAIRES**

A la majorité (2 oppositions : M.FULLY, M.ANGEI), le conseil municipal adopte les nouveaux tarifs suivants pour la rentrée scolaire 2021-2022.

**Repas servis aux restaurants scolaires :**

- Elèves domiciliés à Chavanoz :	3,96 €
- Elèves domiciliés hors commune :	5,16 €
- P.A.I :	3,15 €
- Adultes :	5,83 €

**Garderies périscolaires :**

- Garderie du matin :	1,86 €
- Garderie du soir :	2,80 €
- Garderie du matin et du soir :	4,27€
■ A partir de 2 enfants	7,46€
- Pénalités de retard (à partir de 3)	10 €

**RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 2020**

Le conseil municipal a pris acte de la présentation des rapports annuels sur l'eau et sur l'assainissement 2020.

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : DECISIONS MODIFICATIVES N° 1**

A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé les virements de crédits sur le budget annexe de l'assainissement.

**Dépenses d'exploitation**

- Article 023 " Virement à la section d'Investissement " : + 5 015 €

**Recettes d'exploitation**

- Article 7811 Reprise sur amortissements des immobilisations : + 5 015 €

**Dépenses d'investissement**

- Article 28156 - Amortissement – Matériel spécifique d'exploitation : + 5 015 €

**Recettes d'investissement**

- Article 021 – Virement de la section d'exploitation : + 5 015 €

**CESSION TERRAIN VENDRELY**

A l'unanimité (2 abstentions : M.FULLY, M.ANGEL), le conseil municipal :

- a **autorisé** la cession à la société d'Olivier MOREL des deux parcelles de terrain situées rue du Ronget au lieu-dit « La Source » cadastrées AK 107 et AK 108 d'une superficie totale de 1 986 m<sup>2</sup> au prix de 80 €/m<sup>2</sup> soit 158 880 €.

- **A autorisé** le maire à signer les actes notariés avec le futur acquéreur.

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RACCORDEMENT**

A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé la commune à demander le remboursement de deux sommes relatives au raccordement en eau potable et en électricité d'un terrain situé chemin de Crésilleux au pétitionnaire du permis de construire.

- Eau potable : 6 136,26 €
- Electricité : 1 087,20 €

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 H 35.